

Nouvelle organisation de l'examen du CAFIPEMF, MAI 2021

Deux épreuves d'admission (il n'y a plus d'admissibilité)

Première épreuve

NOTÉE SUR 20

Temps d'enseignement en classe
ou
Action collective de formation ou de la
réunion pédagogique

60
minutes

soit Français/Activités langagières en
maternelle

soit Mathématiques /Construction du
nombre en maternelle

Entretien
avec le jury

60
minutes

Expliciter ses choix concernant le temps
d'enseignement

Capacité du candidat à animer, réguler
et recentrer les échanges en
permettant la circulation de la parole
et la participation active de tous, de
manière à faire avancer le traitement
de la problématique travaillée, à
proposer des outils, démarches et
supports didactiques et pédagogiques
utiles, des prolongements possibles.

Capacité du candidat à conduire une analyse de sa
propre pratique, à l'inscrire dans le cadre des
programmes d'enseignement, du socle commun de
connaissances, de compétences et de culture, et des
attendus institutionnels liés au contexte d'exercice, à
proposer des outils, démarches et supports
d'enseignement de qualité

Capacité du candidat à concevoir, organiser et
animer une action de formation ancrée dans une
problématique professionnelle, à l'inscrire dans le
cadre des programmes d'enseignement, du socle
commun et des attendus institutionnels liés au
contexte d'exercice



Seconde épreuve

NOTÉE SUR 20

Observation d'un
enseignant en classe

60 minutes

L'enseignant observé sera choisi dans un autre niveau (maternelle versus élémentaire) et conduira un temps d'enseignement dans un autre domaine d'enseignement que celui présenté lors de la première épreuve.

Analyse de la séance
avec l'enseignant

30 minutes

Mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès de l'enseignant observé, à ordonner et hiérarchiser ses remarques, à formuler des conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée et à s'assurer de leur compréhension, à proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

Production d'un
rapport de visite

Le rapport de visite prend la forme d'un écrit rédigé sur papier libre d'une longueur maximum de deux pages. Il est transmis par le candidat au service dans un délai de deux semaines

Entretien avec le jury

60 minutes

Procède à une analyse distanciée de son entretien avec l'enseignant observé lors de la séquence 2, explicite ses intentions et présente le rapport de visite rédigé en séquence 3.

Connaissances pédagogiques et didactiques du candidat, capacité à conseiller et à accompagner les professeurs des écoles, entendre et intégrer les remarques des examinateurs

Il faut la moyenne à chaque épreuve pour être admis à l'examen



Épreuve de spécialisation

**Rédaction d'un rapport
d'activité**

**Présentation d'une
séance de formation
professionnelle
collective dans le domaine
de la spécialisation visée**

Entretien avec le jury

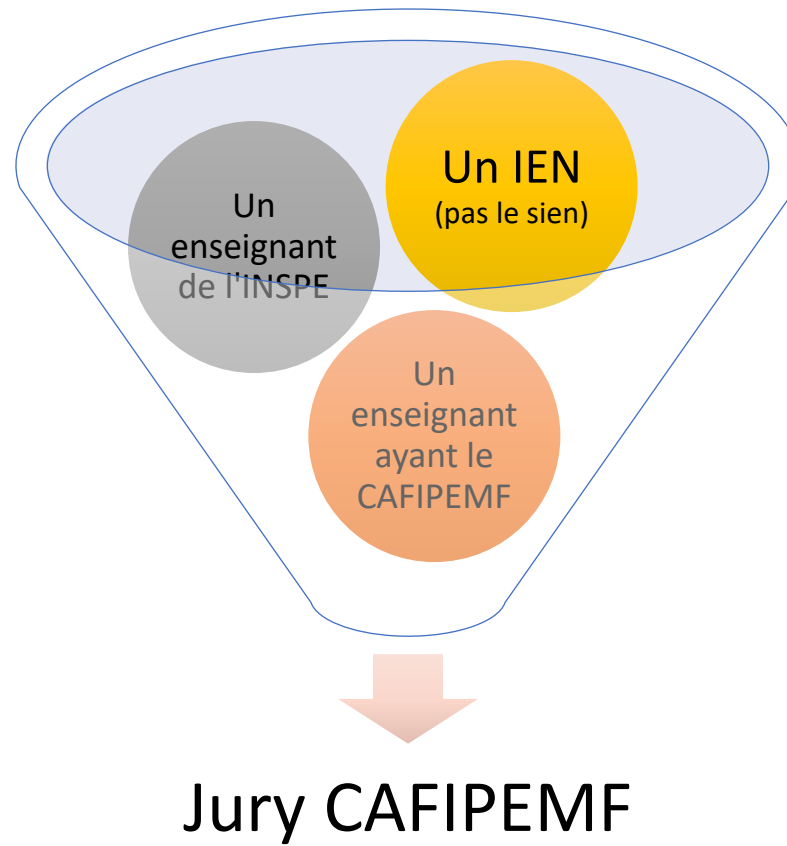
**longueur maximum 5 pages
Présentation activité professionnelles en
lien avec la spécialisation.**

60 minutes

**Pause de 15 minutes
Puis entretien de 60 minutes**
→ Explicitation intentions séance
→ Présentation du rapport d'activité
**Expertise professionnelle et connaissances
pédagogiques et didactiques**

Il faut la moyenne pour être admis à l'épreuve complémentaire de spécialisation





Rappel : [Grille d'évaluation des compétences](#)

